

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 27 février 2026 décide :

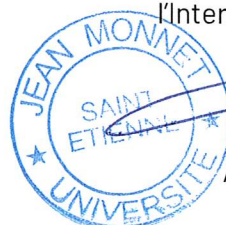
<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 02-2026</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <hr/> <p>Commission Contribution de Vie Étudiante et de Campus : Bilan des Commissions Vie étudiante et de campus pour l'année 2025</p>
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative à la commission de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus sur le bilan des commissions de vie étudiante et de campus pour l'année 2025.

Document annexé.

A Saint Etienne, le 28 février 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Alain TROUILLET

<p>MEMBRES : 40 QUORUM : 20</p>	<p>REPRESENTES : 11</p>	<p>PRESENTS : 20</p>
-------------------------------------	-------------------------	----------------------

<p>POUR : 31</p>	<p>CONTRE : 00</p>	<p>ABST : 0</p>
------------------	--------------------	-----------------



Bilan des Commissions Vie étudiante et de campus

Année 2025

Contexte

Ce document dresse le bilan des commissions Vie étudiante et de campus qui ont eu lieu au cours de l'année budgétaire 2025 : 4 commissions d'appel à projets (commissions plénières et sous-commissions Soutien aux initiatives étudiantes) et 5 commissions sociales d'aides exceptionnelles. Placées sous la Présidence de la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la qualité de vie des étudiants, les commissions Vie étudiante et de campus sont administrées par la Direction de la Vie de Campus. Ces commissions ont été mises en place en février 2020. Le dernier règlement précisant leur fonctionnement et leur composition a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de la séance du 11 mars 2024.

Sommaire

I/ Missions de la commission Vie étudiante et de campus	Page 2
II/ Fonctionnement des commissions	Page 2
III/ Composition des commissions	Page 3
IV/ Critères d'attribution des subventions sur projets	Page 4
V/ Bilan des projets présentés et soutenus	Page 7
VI/ Récapitulatif des projets soutenus	Page 16
VII/ Récapitulatif des aides exceptionnelles	Page 17

I/ Missions de la Commission Vie Etudiante et de Campus

(Règlement adopté en CA du 11/03/2024)

- Cette instance participative associe des représentants de la gouvernance et des services en charge de la vie étudiante et de campus, des étudiants élus au sein des conseils ou représentants d'associations, ainsi que des personnalités extérieures.
- La commission a pour objectif de faire émerger des projets à destination des étudiants, proposés par les associations étudiantes et les services de l'université dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus.
- Ces projets sont destinés à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à développer des actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à l'intention des étudiants.
- La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration de l'Université après consultation de la CFVU. Ce bilan est transmis pour information au Recteur de région académique.
- Cette programmation tient compte des orientations prioritaires fixées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.
- La Contribution Vie Etudiante et de Campus doit exclusivement servir à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. 30 % minimum du montant attribué doit être consacré au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants portées par l'établissement, et 15% minimum au financement de la médecine préventive.

II/ Fonctionnement des commissions

La commission Vie étudiante et de campus fonctionne sous différents formats :

- **Une commission plénière** examine les projets émanant des services dont l'activité porte sur la vie étudiante et de campus, ainsi que les projets portés par les associations étudiantes* pour lesquels la demande de subvention est supérieure à 3000€.
- **Une sous-commission de soutien aux initiatives étudiantes** est chargée d'examiner les projets portés par les associations étudiantes* pour lesquels la demande de subvention est inférieure à 3000€.
- **Une sous-commission sociale d'aides exceptionnelles** est chargée d'examiner les demandes d'aides sociales des étudiants en situation d'urgence et en grande précarité, sur des dépenses liées à leur scolarité : acquisition d'ouvrages, de fournitures ou de matériel spécifique, frais liés aux stages (transport, double loyer...), frais de déplacements pour les enseignements inter-sites, frais d'inscriptions (priorité donnée aux étudiants en fin de parcours universitaire), ainsi que tous autres frais spécifiques liés à la scolarité de l'étudiant. Les étudiants sollicitent cette aide lors d'un entretien individuel avec une assistante sociale de la Médecine Préventive Universitaire ou du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires antenne de Saint-Etienne, qui réalise une évaluation de leur situation sociale et propose à la sous-commission l'attribution d'une aide et son montant. La présentation des situations à la commission est effectuée en préservant l'anonymat des bénéficiaires.

* associations étudiantes dont le Président, le Trésorier et le Secrétaire sont étudiants pour l'année universitaire en cours, et dont deux des trois postes (Président, Trésorier, Secrétaire) sont occupés par des étudiants inscrits à l'UJM ou des étudiants issus des IFSI ou école de Kiné conventionnées avec l'UJM pour l'année en cours.

La Commission Vie étudiante et de Campus plénière se réunit une fois par semestre selon un calendrier établi en début d'année universitaire.

Les sous-commissions se réunissent plusieurs fois par an selon un calendrier établi en début d'année universitaire. Elles rendent compte de leur activité en Commission Vie Etudiante et de Campus plénière. La gestion administrative et le suivi des commissions sont assurés par la Direction de la Vie Campus. Toutes les commissions siègent valablement dès lors que le tiers de leurs membres sont présents. Peuvent être invitées par le Président de la commission à titre consultatif des personnes non membres de la commission en qualité d'expert ou de porteur de projet.

Fonctionnement de la commission plénière et de la sous-commission de Soutien aux initiatives étudiantes

Le Président de la commission anime et organise les débats, en veillant à l'équilibre de l'expression de chacun des membres de la commission, dans le respect d'un principe de construction collaborative des projets.

Les membres des commissions visent, lors des prises de parole, à respecter des règles éthiques de rigueur, d'objectivité, de confidentialité et de respect mutuel.

Chaque membre dispose du droit de vote. Le vote a lieu à main levée à la majorité simple. En cas d'égalité, le Président de la commission dispose d'une voix prépondérante.

Les membres de la commission porteurs de projet ne participent pas à la délibération relative à leur projet (débat et vote).

Les invités conviés à la commission peuvent participer au débat en qualité d'expert mais ne disposent pas du droit de vote.

Les propositions émises par la Commission Vie Etudiante et de Campus plénière sont soumises à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire puis au Conseil d'Administration.

Les propositions émises par la sous-commission de soutien aux initiatives étudiantes et par la sous-commission sociale d'aides exceptionnelles sont soumises au Président de l'Université.

III/ Composition des commissions

• Commission Vie Etudiante et de Campus plénière

Placée sous la Présidence du Vice-Président délégué Réussite et qualité de vie des étudiants, assisté du Vice-Président Étudiant, la Commission Vie étudiante et de Campus plénière réunit 25 membres :

- le Vice-Président délégué au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale, ou en son absence le Chargé de mission Égalité et lutte contre les discriminations et le harcèlement
- le Vice-Président délégué Programmation culturelle, événementiels et animation des campus, ou son représentant au sein de l'équipe Culture de la Direction de la vie de campus
- le Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, ou son représentant au sein du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- le Directeur du Service de Médecine Préventive Universitaire, ou son représentant au sein du Service de Médecine Préventive Universitaire
- le Directeur du Service Commun de Documentation, ou son représentant au sein du Service Commun de Documentation
- le Directeur de la Direction de la Vie de campus, ou son représentant au sein de la Direction de la vie de campus
- le Directeur Général des Services, ou son représentant
- Le Chargé de mission Vie de Campus du Campus de Roanne ou son représentant
- 3 représentants ou leurs suppléants des étudiants élus au CA. Chacune des trois listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages aux élections étudiantes au CA désigne 1 représentant et 1 suppléant parmi les étudiants élus au CA. Si moins de trois listes sont représentées en CA, la répartition des trois sièges sera effectuée de la manière suivante : 2 sièges à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, 1 siège pour la deuxième.
- 4 représentants ou leurs suppléants des associations étudiantes ayant leur siège à l'UJM ou des associations étudiantes des IFSI ou école de Kiné conventionnées avec l'UJM. Ils sont élus pour une année

universitaire par les représentants étudiants de la CFVU, après appel à candidature et sur proposition du Vice-Président étudiant. Les candidatures sont présentées en binômes (titulaire et suppléant). Dans ses propositions le Vice-Président étudiant tend à la représentation des campus (équilibres territoriaux et disciplinaires), et à la représentation d'une association étudiante des IFSI ou école de kiné conventionnées avec l'UJM.

- 5 représentants ou leurs suppléants des étudiants élus à la CFVU ou en conseil de composante. Ils sont élus par les représentants étudiants de la CFVU après appel à candidature et sur proposition du Vice-Président étudiant. Les candidatures sont présentées en binômes (titulaire et suppléant), la qualité d'élu (CFVU ou conseil de composante) étant requise pour les deux candidats. Dans ses propositions le Vice-Président étudiant tend à la représentation des campus (équilibres territoriaux et disciplinaires).

- 1 représentant du CROUS

- 1 représentant de la Ville de Saint-Etienne

- 1 représentant de Roannais agglomération

- **Sous-commission de soutien aux initiatives étudiantes**

Placée sous la Présidence du Vice-Président délégué Réussite et qualité de vie des étudiants, assisté du Vice-Président Étudiant, la sous-commission de soutien aux initiatives étudiantes réunit 17 membres :

- le Vice-Président délégué au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale ou en son absence le Chargé de mission Égalité et lutte contre les discriminations et le harcèlement

- le Vice-Président délégué Programmation culturelle, évènementiels et animation des campus, ou son représentant au sein de l'équipe Culture de la Direction de la vie de campus

- le Directeur de la Direction de la Vie de campus ou son représentant

- l'assistant social du service de Médecine Préventive Universitaire ou son représentant au sein du personnel médico-social de la MPU

- Le Chargé de mission Vie de Campus du Campus de Roanne ou son représentant

- 3 représentants ou leurs suppléants des associations étudiantes siégeant en Commission Vie Etudiante et de Campus plénière, élus par les représentants étudiants de la CFVU sur proposition du Vice-Président étudiant.

- 5 représentants ou leurs suppléants des étudiants élus à la CFVU ou en conseil de composante siégeant en Commission Vie Etudiante et de Campus plénière.

- un représentant du CROUS

- un représentant de la Ville de Saint-Etienne

- **Sous-commission sociale d'aides exceptionnelles**

Placée sous la Présidence du Vice-Président délégué Réussite et qualité de vie des étudiants, la sous-commission sociale d'aides exceptionnelles réunit :

- le Vice-Président étudiant,

- le Directeur de la Direction de la Vie de campus, ou son représentant au sein de la Direction de la vie de campus

- l'assistant social du service de Médecine Préventive Universitaire

- En fonction des dossiers présentés, les assistants sociaux du CROUS de Lyon Antenne de Saint-Etienne chargés du suivi des étudiants de l'Université.

La sous-commission sociale d'aides exceptionnelles se réunit dès lors qu'un assistant social du service de Médecine Préventive Universitaire ou du CROUS de Lyon Antenne de Saint-Etienne est présent.

IV/ Critères d'attribution des subventions sur projets

- **Porteurs de projets :**

Les commissions examinent les demandes de subventions émanant :

- D'associations étudiantes dont le Président, le Trésorier et le Secrétaire sont étudiants pour l'année universitaire en cours, et dont deux des trois postes (Président, Trésorier, Secrétaire) sont occupés par des étudiants inscrits à l'UJM ou des étudiants issus des IFSI ou école de Kiné conventionnées avec l'UJM pour l'année en cours.

- Des services et directions de l'Université dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus

- **Thématiques des projets :**

Les projets visent à améliorer la qualité de vie étudiante dans les domaines suivants :

- Santé et prévention des risques (milieu festif, VSS, santé mentale, discriminations...)
- Accompagnement social
- Activités physiques et de bien-être
- Activités culturelles
- Accueil, inclusion
- Citoyenneté
- Développement durable et responsabilité sociétale

- **Critères de sélection des projets**

La commission examine les projets au regard de 7 critères classés par degré d'importance.

Pour chacun des critères, la commission évalue le projet selon une échelle : critère non rempli / critère partiellement rempli / complètement rempli. La commission délibère ensuite sur la base d'une grille d'analyse.

Critères examinés en commission plénière classés par degré d'importance :

1. Projet visant à améliorer la vie du campus et renforcer la qualité de vie étudiante, tout en veillant à un accès gratuit ou à tarif modéré pour les étudiants
2. Projet bénéficiant prioritairement à la communauté étudiante et touchant le plus grand nombre d'étudiants
3. Co-financement du projet (services, UFR, Ville de Saint-Etienne, Crous...)
4. Caractère transverse du projet afin de favoriser les échanges entre étudiants de différents campus
5. Capacité à réunir autour du projet différents partenaires
6. Caractère innovant du projet
7. Contribution au rayonnement de l'Université et du territoire

Critères examinés en sous-commission de soutien aux initiatives étudiantes classés par degré d'importance :

1. Projet visant à améliorer la vie du campus et renforcer la qualité de vie étudiante, tout en veillant à un accès gratuit ou à tarif modéré pour les étudiants
2. Projet bénéficiant prioritairement à la communauté étudiante et touchant le plus grand nombre d'étudiants
3. Capacité à réunir autour du projet différents partenaires
4. Co-financement du projet (services, UFR, Ville de Saint-Etienne, Crous...)
5. Caractère innovant du projet
6. Caractère transverse du projet afin de favoriser les échanges entre étudiants de différents campus
7. Contribution au rayonnement de l'Université et du territoire

Outre ces critères, un indicateur coût / étudiant est calculé. Cet indicateur permettra de relativiser le nombre d'étudiants touchés au regard de la subvention demandée.

Celui-ci complète les critères de la grille d'analyse ainsi que les échanges ayant lieu en commission.

- **Critères d'exclusion :**

Les projets suivants ne pourront bénéficier d'un financement CVEC :

- Les projets pédagogiques s'inscrivant dans le cadre d'une validation universitaire (ex : projets tutorés). Un justificatif pourra être demandé aux porteurs de projets (cf modèle-type). Cependant, les pratiques sportives et culturelles ou en lien avec la prévention et la promotion de la santé menées dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) non obligatoire peuvent être financées par la CVEC, ce qui ne peut être le cas pour celles menées dans le cadre d'une UE obligatoire de la formation suivie par un étudiant.
- Les actions de promotion de filière de type « événement d'intégration », « soirée étudiante », « voyage », qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de projets visant à améliorer la qualité de vie étudiante dans les thématiques citées précédemment.
- Le financement de dépenses de fonctionnement de l'association, sauf pour les nouvelles associations pour lesquelles une aide exceptionnelle de 300€ peut être consentie par la commission comme avance sur projet, si la nouvelle association s'engage à déposer un projet dans un délai de 6 mois (nouvelle association : date de déclaration en Préfecture au maximum un an au moment du dépôt de la demande).
- Les projets d'aménagement
- Les projets en lien avec l'organisation de conseils d'administration et/ou d'événements liés au fonctionnement interne d'une association
- Tout projet ne respectant pas les dispositions réglementaires de l'établissement (cf Règlement intérieur de l'Université et Règlement général des études)
- Les projets à caractère prosélyte
- Les projets ayant déjà eu lieu à la date de présentation du projet devant la commission

• **Modalités de soumission des projets**

La Direction de la vie de campus organise les campagnes et communique sur les dates des commissions et de dépôt des projets.

L'ensemble des informations (dossier de candidature, dates des commissions et de dépôt des dossiers) figurent sur le site internet de l'Université, rubrique Vie de campus > Soutien aux projets étudiants.

Le dossier de candidature ainsi que les pièces justificatives doivent être déposés sur une plateforme dématérialisée (Démarches Adullact) accessible à partir de cette même rubrique.

Les pièces justificatives à fournir par les associations étudiantes sont les suivantes :

- Le récépissé d'enregistrement de l'association en Préfecture
- La composition du bureau élargi pour l'année universitaire en cours
- Les statuts de l'association datés et signés par les membres du bureau
- Les coordonnées du Président de l'association (nom, prénom, téléphone, courriel)
- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale ainsi que le bilan financier de l'association
- Un relevé d'identité bancaire
- Les devis ou justificatifs des principaux postes de dépenses sont préconisés

Toute demande de subvention est conditionnée à la souscription au contrat d'engagement républicain conformément à la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 et au décret 2021-1947 du 31 décembre 2021.

Les porteurs de projet s'engagent à fournir un bilan descriptif et chiffré complet de leur action dans les deux mois qui suivent la réalisation du projet. Ce bilan doit être déposé sur une plateforme dédiée dont le lien est communiqué aux porteurs de projets.

Dans le cas contraire, toute future demande de subvention ne sera pas examinée par la commission.

Les porteurs de projets s'engagent à prévenir la Direction de la vie de campus si la réalisation de leur projet n'est plus possible pour envisager les modalités d'utilisation de la subvention (report dans le temps de l'action, autre action, ...). Si le projet subventionné reste non réalisé, il pourra donner lieu, après procédure contradictoire, à un reversement intégral de la subvention.

La mention « avec le soutien de la CVEC de l'Université Jean Monnet » et le logo de l'Université ainsi que le logo « financé par la CVEC » doivent figurer sur toutes les publications ou dans toutes les manifestations médiatiques relatives au projet soutenu.

Le projet doit être présenté à l'oral devant les membres de la commission (si besoin, un certificat de présence sera délivré pour justifier de l'absence en cours) pendant une durée totale de 10 minutes (5 minutes de présentation et 5 minutes de questions).

La commission fait part de sa décision au porteur de projet dans les jours qui suivent la délibération de la commission. La subvention est versée aux porteurs de projets après validation par les instances de l'Université.

V/ Bilan des projets présentés et soutenus - Année budgétaire 2025

1. Commission plénière du 13/11/2024 (sur budget 2025)
2. Commission plénière et sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du 06/02/2025
3. Sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du 26/03/2025
4. Commission plénière et sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du 08/10/2025

1. Commission plénière du 13/11/2024 (sur budget 2025)

N°	Porteur	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Budget total du projet	Financement demandé	Décision Commission	Financement accordé
1	SUAPS	Cap vers la plongée	Le projet vise à initier 60 étudiants à la plongée, en développant des compétences comme la confiance en soi et le travail d'équipe. Il promeut l'inclusion en rendant la plongée accessible à tous, et sensibilise à la préservation des milieux aquatiques et à la biodiversité.	4 592 €	3 192 €	Avis favorable	3 000 €
2	SUAPS	Stage trail / nutrition	Associer lors d'un week-end en collectivité la pratique de la course à pied nature et l'élaboration de repas équilibrés, spécifiques aux sports d'endurance.	1 820 €	890 €	Avis favorable	890 €
3	SUAPS	Stage éco-responsable de surf, gestion du stress et secourisme	Ce projet propose un stage éco-responsable qui combine la pratique du surf avec des compétences en gestion du stress et en secourisme, tout en encourageant la mobilité douce et la préservation de l'environnement. Il offre aux participants une immersion dans la nature avec des activités variées axées sur le bien-être et la protection de l'écosystème local.	21 726 €	15 126 €	Avis défavorable	0 €
4	Phénomène W433002687	Phénomène Fréquences Festival	Le PHNMN Fréquences est un festival étudiant pluridisciplinaire gratuit, organisé par et pour les étudiants de l'UJM, au coeur de ville. Il vise à célébrer la rentrée avec des événements culturels et festifs tout en promouvant les projets artistiques et l'engagement étudiant.	145 300 €	14 800 €	Avis favorable	14 800 €

5	Service Commun de la Documentation	Nuit de la Lecture 2025	La Nuit de la Lecture est un événement culturel organisé par la BU Tréfilerie, mobilisant l'équipe et les intervenants pour offrir une soirée thématique autour des patrimoines, avec des conférences et animations accessibles à tous, y compris en langue des signes.	1 158 €	500 €	Avis favorable	500 €	
6	Electro-M W423005560	Fragmentations	Cet événement multidisciplinaire explore le thème de la Fragmentation en réunissant des expositions d'artistes-étudiants qui lient œuvres contemporaines et innovations numériques, avec pour objectif de rendre l'art accessible et de sensibiliser aux enjeux actuels. Le festival célèbre les variations du son, de la lumière et de la perception, illustrant un monde en constant changement.	12 490 €	5 000 €	Avis défavorable	0 €	
7	FASEE W423000554	Inter Steph	Ce projet organise un week-end sportif pour les étudiants ligériens, les incitant à représenter leur composante ou école tout en favorisant la vie étudiante à Saint-Étienne. Il vise également à promouvoir la pratique sportive, incluant des épreuves de sensibilisation aux handicaps pour encourager l'inclusion.	29 100 €	8 000 €	Avis favorable	8 000 €	
8	FASEE W423000554	Formation des associatifs étudiants	Ce projet vise à proposer des formations variées tout au long de l'année pour renforcer les compétences des étudiants engagés ou souhaitant s'engager dans la vie associative, contribuant ainsi à dynamiser et sécuriser la vie étudiante sur le territoire ligérien.	17 400 €	5 000 €	Avis favorable	5 000 €	
9	Albin Saint Etienne W691110032	Entre les murs : approche pluridisciplinaire de l'expérience carcérale	L'objectif du projet est de débattre de la question carcérale sous un angle scientifique, en offrant aux participants une analyse objective des enjeux associés. Il vise également à favoriser les échanges entre étudiants et intervenants de diverses disciplines.	4 420 €	3 000 €	Avis favorable	3 300 €	
TOTAL							35 490€	
						Dont :	FSDIE	31 100€
							Hors FSDIE	4 390€

2. Commission plénière et sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du 06/02/2025

N°	Association	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Décision commission	Subvention accordée
1	ADEMS W423001671	Dîner dans le noir	Organiser un dîner dans le noir destiné aux étudiants de l'Université Jean Monnet afin de sensibiliser au handicap visuel et promouvoir l'inclusion des malvoyants dans la société.	994 €	795 €	Avis favorable	795 €
2	ADEMS W423001671	Hôpital des nounours	Les objectifs de ce projet sont multiples : - permet de construire une attitude de soignant vis-à-vis d'un public particulier - adapter son langage et sa posture face à la personne en face de soi, en l'occurrence des enfants - se familiariser aux missions de préventions et d'éducatives qui seront la base de notre futur métier, en transmettant des connaissances pouvant avoir un impact positif sur la santé d'autres personnes dès le	2 445 €	1 125 €	Avis favorable	1 125 €

			début de leurs études - favoriser l'interdisciplinarité - apprendre à comprendre et gérer les émotions d'un enfant dans un contexte pouvant être anxiogène pour eux - favoriser leur adaptation à différentes situations				
3	BDE IUT W423000932	Fest'IUT	Œuvrer à la cohésion et à la convivialité entre les étudiants des différents départements de l'IUT en mettant en place des projets communs.	7 650 €	3 000 €	Avis favorable	2 000 €
4	BDE STAPS SAINTE W423008632	Journée National du Sport et du Handicap	La JNSH (Journée National du Sport et du Handicap) a pour objectif de développer l'image du sport adapté, elle vise également l'ouverture et l'intégration des personnes en situation de handicap au sport. Cette accessibilité permet ainsi de briser les barrières sociales et de lutter contre l'isolement. Ce projet aspire également à être facilitateur d'orientation des jeunes à l'insertion professionnelle des étudiants.	9 140 €	6 540 €	Avis favorable	6 540 €
5	BOUTURES W423014924	Bavrage	Éveiller la sensibilité des étudiant-es en leur faisant découvrir différents artistes tels que des plasticien-nes, des auteur-es et même des danseur-euses. Créer du lien entre les étudiant-es de formations différentes par le prisme de l'art contemporain.	3 835 €	1 880 €	Avis favorable	1 880 €
6	Direction de la Vie de Campus	Spectacle 25 novembre 2025 dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes	Ce spectacle, programmé lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, vise à sensibiliser un large public au sein de la communauté universitaire sur le sujet de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.	7 570 €	3 000 €	Avis favorable	3 000 €
7	FAME W423001153 (bon numéro)	Musique en Tréfilerie	Musique en Tréfilerie permet aux étudiants de musicologie de vivre une première expérience de scène dans un contexte professionnalisant et un aboutissement des cours pratiques de la licence. Le festival offre par ailleurs l'occasion aux membres de la FAME de faire un premier pas dans la production musicale, en se chargeant de l'organisation et de la programmation du festival. Également, le festival mettra en valeur l'Ensemble Telemann qui accompagnera les étudiants et étudiantes le 18 avril. De plus, il permet aux personnes extérieures de découvrir le travail des étudiants et étudiants de musicologie tout au long de l'année puisqu'il s'agit de l'aboutissement d'une année de travail. Le festival met en valeur la production des étudiants du département de Musicologie et créé une synergie entre les acteurs locaux dans un seul et même but : valoriser la culture sur le campus.	9 815 €	4 015 €	Avis favorable	4 015 €
8	FASEE W423000554	Voix Étudiante	Chaque année, le taux de participation des étudiants lors des élections universitaires est extrêmement bas. C'est uniquement durant ces périodes que les étudiants sont sollicités et ont connaissance des différents conseils existants. Pour pallier cela, le projet "Voix Étudiante" a pour objectif de sensibiliser l'ensemble du public étudiant à la démocratie étudiante.	1 800 €	1 300 €	Projet retiré à l'issue de la commission	-

9	POLYGLOTTE W423004588 (bon numéro)	Déouverte du Tango	A l'occasion de la venue de musiciens de tango à l'Université dans le cadre des activités culturelles proposées par les Départements de LLCEER Espagnol et de Musicologie, nous souhaitons organiser une activité de découverte et d'initiation à la danse. Nous avons pris contact avec l'association stéphanoise de tango L'Arrabal et la compagnie de danse lyonnaise EQUIS, spécialisée dans les ateliers de tango.	450 €	350 €	Avis favorable	350 €
10	INSPIRE W423003993	Après-midi RSE	L'objectif du projet est de sensibiliser un large public, jeunes comme professionnels, aux enjeux de l'équilibre mental en entreprise. À travers divers axes de discussion, nous examinerons comment les jeunes redéfinissent le monde du travail.	727 €	549 €	Avis favorable	549 €
			TOTAL Subventions accordées				20 254 €
					Dont :	FSDIE	17 254 €
						Hors FSDIE	3 000 €

3. Sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du 26/03/2025

N°	Association	Intitulé du projet	Objectif projet	Montant du projet	Subvention demandée	Décision Commission	Subvention accordée
1	ADEMS W423001671	Cross Médecine	L'objectif du projet est de promouvoir l'importance de l'activité physique dans nos études, pousser les étudiants à faire des activités dont ils n'ont pas l'habitude grâce à l'esprit de groupe, faire de nouvelles rencontres sportives, améliorer leur niveau de forme physique quel que soit leur préparation, favoriser l'inclusion des personnes moins sportives pour qu'elles se sentent légitimes de courir avec d'autres, sensibiliser à la précarité étudiante, sensibiliser à la sédentarité étudiante.	2 181 €	1 084 €	Avis favorable	934 €
2	ADEMS W423001671	Marche Verte	Sensibilisation écologique : À travers des énigmes et des jeux interactifs, les participants prennent conscience de la problématique de la pollution et de l'importance du recyclage. -Esprit d'équipe : Les équipes doivent collaborer, réfléchir et se motiver pour résoudre les énigmes et réussir les défis. -Engagement communautaire : Un événement accessible à tous, qui renforce le lien social tout en contribuant positivement à l'environnement. -Promotion de l'activité physique : Le parcours encourage les participants à se déplacer, à marcher, et à bouger tout en profitant du grand air.	350 €	250 €	Avis favorable	250 €
3	AGM W423005642	Jazzorité	Pour les musicien·nes en devenir, il est parfois difficile de s'affirmer dans un milieu encore majoritairement masculin. Cet événement leur offre un cadre bienveillant pour s'exprimer sans pression ni jugement. Participer à un atelier et une jam, c'est rencontrer d'autres passionné·es, échanger avec des artistes et élargir son cercle professionnel et amical. Idéal pour ceux qui veulent se faire une place dans le	1 700 €	600 €	Avis favorable	600 €

			milieu du jazz et des musiques improvisées. Pour les non-musicien-nes, assister au concert et à la jam permet de découvrir de nouveaux talents et d'élargir ses horizons musicaux. En résumé, Jazzorité, c'est un coup de pouce pour les étudiant-es musicien-nes (et les autres aussi !) qui cherchent un espace de liberté, d'apprentissage et de rencontre dans un milieu plus inclusif et bienveillant.				
4	AGM W423005642	La journée du Garagna	Une journée gratuite autour du ruban, des métiers à tisser et de la danse avec un food -truck, une buvette, des jeux en extérieurs ainsi que des ateliers de danse au son des métier à tisser.	900 €	300 €	Avis favorable	300 €
5	ALBIN SAINT- ETIENNE W691110032	Participation des Universités de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand aux rencontres estivales Concertina	Albin Saint-Étienne (avec Albin Clermont-Ferrand) se propose d'organiser la participation de 20 étudiants volontaires de l'UJM. Cette co-organisation avec l'UCA permettra par ailleurs aux étudiants de différentes universités de se rencontrer et d'échanger sur des thématiques de société importantes.	9 651 €	2 390 €	Avis favorable	1 485 €
6	BDE ADESS	Amélioration de la qualité de vie étudiante et bien-être - Agencement mobilier du réfectoire des étudiants	Le projet porte sur l'amélioration du seul lieu unique de restauration possible pour les étudiants de CRC ARA Site de Saint-Etienne. Cette demande récurrente est portée par notre bureau des étudiants en santé stéphanois (BDEADESS).	3 087 €	3 087 €	Avis de report du projet	0 €
7	BDE SE² W423014335	Week-End d'intégration	L'objectif principal du WEI est d'améliorer la vie étudiante et de favoriser l'intégration des étudiants de L1 de la promotion 2025/2026 de la School of Economics. Ce projet vise à créer une cohésion au sein de cette promotion, à renforcer les liens sociaux et à offrir un moment de convivialité et de détente après la rentrée. Il permet également de promouvoir l'esprit d'équipe et de diversité parmi les nouveaux étudiants.	6 430 €	2 000 €	Avis défavorable	0 €
8	CAMPUS SOLIDAIRE	Approvisionnement Campus Solidaire	Notre épicerie étudiante a pour principal objectif de faciliter l'accès des étudiants aux produits essentiels, comprenant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, mais également des vêtements ou encore du matériel pour équiper un appartement. L'objectif est de continuer à faciliter l'accès aux étudiants en leur proposant des produits variés.	5 528 €	3 000 €	Avis favorable	3 000 €
9	CESIA W073001861	A chacun son mug	Développer une culture développement durable Réduire les déchets : gobelets en cartons générés par les distributeurs de boissons Favoriser la cohésion des apprenants dans un projet commun.	2 457 €	2 457 €	Avis favorable	813 €
			TOTAL Subventions			FSDIE	7 382 €

4. Commission plénière et sous-commission Soutien aux initiatives étudiantes du
08/10/2025

N°	Porteur	Intitulé du projet	Objectif projet	Montant du projet	Subvention demandée	Décision commission	Subvention accordée
1	ADEMS W423001671	Octobre Rose/ Mouvement	L'objectif du projet est la sensibilisation à la prévention des cancers du sein, de la prostate et des testicules. L'enjeu est de rendre ces thématiques de santé accessibles aux étudiants, à travers des activités ludiques et interactives, tout en déconstruisant certaines idées reçues. Au-delà de la prévention, l'objectif est aussi de favoriser le bien-être étudiant et de créer des moments de convivialité et de solidarité, en dehors du cadre académique.	2 543 €	1 405 €	Avis favorable	1 405 €
2	ADEMS W423001671	Mois contre les violences	Ce projet se distingue par son approche multidimensionnelle de la lutte contre les violences sexuelles et sexiste. Il a pour ambition de sensibiliser les étudiants aux enjeux de la santé sexuelle (IST, consentement, sexualité, contraception) et à la lutte contre les violences. L'événement cherche également à ouvrir un espace de réflexion collective et de dialogue, afin de libérer la parole autour de thématiques souvent taboues. Les échanges avec des intervenants et des professionnels de santé permettront aux étudiants de mieux s'informer, de partager leurs expériences et de développer une culture commune du respect et de la prévention.	1 547 €	1 055 €	Avis favorable	700 €
3	ALBIN W691110032	Les savoirs et la prison	Sensibiliser les étudiants sur une question d'actualité / Permettre aux étudiants de découvrir des métiers en lien avec la question carcérale (journaliste, universitaire, membre d'association sur le milieu carcéral, etc...)/ Colloque en direction des étudiants de toutes les disciplines (volonté de couvrir ce sujet de manière pluridisciplinaire).	633 €	584 €	Avis favorable	584 €
4	AS STAPS W423001186	Développement du sport Universitaire sur le bassin stéphanois	Le projet comporte trois objectifs. Le premier est de favoriser l'accès à la pratique sportive en proposant une licence à faible coût (20€). Le second objectif est de développer le sport au niveau "local". Le dernier objectif est de permettre à nos étudiants de représenter les couleurs des Universités / Écoles stéphanoises lors des championnats de la FFSU au niveau Académiques, Régional, National et Européen pour les meilleurs d'entre eux. Ces 3 projets ont un but commun : permettre aux étudiants de pratiquer du sport universitaire sans que l'argent soit un discriminant à leur participation.	37 346 €	23 546 €	Avis favorable pour une partie du projet	7 698 €
5	FAME W423001153	Concert de rentrée novembre 2025	L'objectif de ce concert de rentrée, rendez-vous annuel des étudiants musicologues de l'UJM, est de créer une cohésion inter-promotions parmi les étudiants du département de Musicologie mais aussi l'ensemble des étudiants de l'UJM ainsi que le public extérieur à l'université. Nous pourrions également profiter de ce moment musical, pour présenter ce que fait l'association et promouvoir les différents groupes présents. Le second objectif de ce concert est de sensibiliser à la lutte contre les tumeurs cérébrales pédiatriques, et en particulier la gliomatose cérébrale, en lien avec l'association <i>Nina, un rayon de soleil</i> , qui	3 175 €	2 350 €	Avis favorable sous condition	2 350 €

			finance des projets de recherche et soutient les enfants malades ainsi que leurs familles.				
6	Impro 42 W423015811	L'improvisation pour tous à l'UJM	L'objectif du projet est de permettre aux étudiants de découvrir et pratiquer l'improvisation dans un cadre ouvert et bienveillant, tout en offrant une continuité aux anciens participants de l'atelier culturel de l'UJM. Il contribue également au développement de la vie culturelle sur le campus à travers l'organisation d'événements culturels ouverts à tous les étudiants.	2 640 €	1 840 €	Avis favorable	850 €
7	Maison du Campus	Inter'Roanne	L'objectif du projet INTEG'ROANNE est d'organiser chaque année un événement de grande ampleur pour accueillir au mieux les étudiants primo-arrivants à Roanne à la rentrée universitaire. Cet événement vise à : - Favoriser l'interconnaissance des étudiants des différents établissements d'enseignement supérieur du Roannais afin de générer une véritable vie universitaire ; Faire découvrir la ville, ses services et équipements culturels et sportifs aux étudiants ; Amener les étudiants à l'autonomie en leur proposant des échanges avec les partenaires indispensables à l'intégration administrative ; Rendre visible l'enseignement supérieur dans la ville	42 449 €	6 000 €	Avis favorable	6 000 €
8	Oratoire Saint Etienne W423006475	Concours d'éloquence	L'objectif du projet est de promouvoir l'art oratoire et la prise de parole en public afin de renforcer la confiance en soi, l'esprit critique et les compétences transversales des participants. Il vise également à favoriser l'expression citoyenne, le respect de la diversité des opinions et le lien social autour des enjeux contemporains.	10 431 €	2 000 €	Avis favorable	2 000 €
9	Parlement des étudiants W423015834	L'Art et la politique, ça donne quoi ?	Ce projet apporte, autant aux élèves organisateurs qu'aux autres étudiants et personnes qui viendraient assister à l'événement, des connaissances transversales sur l'histoire, la culture, la politique, l'art. Cela entre donc dans la partie culture avec les divers domaines artistiques mobilisés : peinture, théâtre, musique, littérature. Mais aussi des connaissances sur la politique et la vie citoyenne dans l'histoire et de nos jours. Ce qui permet de rentrer aussi dans le cadre de la citoyenneté.	2 600 €	2 600 €	Avis de report du projet mais avis favorable pour subvention 300€ nouvelle association	300 €
10	Projet & Tech W423001843	Participation à la Coupe de France de robotique 2026 & journée d'initiation à la robotique (UJM / TSE)	L'objectif du projet est de promouvoir l'innovation, la découverte ludique de la robotique et la collaboration interdisciplinaire au sein du campus, tout en dynamisant la vie étudiante à l'UJM. Pour cela, une journée d'initiation à la robotique ouverte à tous les étudiants et la conception d'un robot pour participer à la Coupe de France de robotique seront mis en place.	6 000 €	3 000 €	Avis de report du projet	-
11	ADEMS W423001671	Santé Mentale	L'objectif de ce projet de sensibiliser et prévenir les problématiques de santé mentale chez les étudiants, en les informant, en les sensibilisant et en leur fournissant des outils à leur disposition.	2 910 €	1 500 €	Avis favorable	1 500 €
12	OSE W423013665	Enveloppe Elus	Enveloppe 2025 OSE au prorata du nombre d'élus dans les conseils centraux	930 €	930 €	Avis favorable	930 €

13	FASEE W423000554	Enveloppe Elus	Enveloppe 2025 FASEE au prorata du nombre d'élus dans les conseils centraux	2 357 €	2 357 €	Avis favorable	2 357 €
			TOTAL Subventions accordées				26 674 €
					Dont :	FSDIE	20 674 €
						Hors FSDIE	6 000 €

VI/ Récapitulatif des projets soutenus – Année budgétaire 2025

	Nb dossiers présentés	Nb dossiers acceptés	Montant total
FSDIE commissions plénières + Soutien aux initiatives	32	28	73 123 €
Enveloppes élus			3 287 €
TOTAL FSDIE 2025 (enveloppe globale de 150k€)			76 410 €
Hors FSDIE commissions plénières (services)	6	5	13 390 €
TOTAL Hors FSDIE 2025 (enveloppe globale de 95k€)			13 390 €
TOTAL Année 2025 (enveloppe globale de 245k€)	38	33	89 800 €

Evolution du nombre de projets soutenus sur les 3 dernières années :

Année	Nombre de projets soutenus
2023	60
2024	46
2025	33

VII/ Récapitulatif des aides exceptionnelles – Année 2025

Date des commissions	Nb d'aides accordées	Montant total des aides versées
28/01/2025	14	5 673 €
25/03/2025	13	5 221 €
26/05/2025	7	2 658 €
14/10/2025	14	5 643 €
02/12/2025	15	4 731 €
TOTAL Année 2025	63	23 926€

Nature des aides accordées	%
Ouvrages, livres, fournitures, matériel spécifique	14%
Equipement numérique	24%
Frais d'inscriptions	37%
Frais de logement	6%
Frais de transport	19%
Total	100%

➤ Evolution des demandes sur les 3 dernières années :

Année	Nombre de demandes	Total des aides versées
2023	58	24 585 €
2024	77	28 449 €
2025	63	23 926 €